

CHALAIS

Infos



Photo: Jean-Claude Filliez

BULLETIN D'INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

N° 8 - JUIN 2007 / LÉGISLATURE 2005-2008

ASSEMBLÉE PRIMAIRE COMMUNALE

L'Assemblée primaire de la Commune de Chalais est convoquée,
à la Salle polyvalente de Chalais, le

LUNDI 11 JUIN 2007 À 20 H

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du protocole de l'assemblée primaire du 11 décembre 2006
2. Comptes de l'exercice 2006
 - Présentation
 - Rapport du réviseur qualifié
 - Approbation
3. Information des chefs de départements
4. Divers

Conformément aux dispositions légales, tous les documents soumis à cette assemblée sont à disposition au Secrétariat communal, durant les heures ordinaires d'ouverture, les lundi, mercredi et vendredi de 8 h à 12 h.

CHALAIS Infos sera distribué à tous les ménages de la commune quelques jours auparavant.

Chalais, le 21 mai 2007

ADMINISTRATION COMMUNALE



De la plaine, les conditions d'enneigement de cet hiver ne paraissent pas si bonnes.

UN MORATOIRE SUR LES CONSTRUCTIONS: QUELLE UTILITÉ POUR VERCORIN?



Alain Perruchoud

L'Etat du Valais a pris la décision d'introduire un moratoire concernant la vente des résidences secondaires aux étrangers. Cette décision touche de nombreuses communes touristiques de notre canton et la presse s'en est largement faite l'écho. Notre commune n'est pas concernée par ce moratoire car nous sommes en dessous des quotas fixés par l'Etat du Valais en ce qui concerne les dossiers.

Notre village touristique de Vercorin s'est développé de manière harmonieuse. C'est là le fruit d'une politique concertée. Notre parc immobilier a crû à un rythme modéré et, pour l'heure, nous avons échappé, un peu volontairement d'ailleurs, à l'explosion immobilière que connaissent certaines stations aux alentours. D'aucun vous diront que nous avons raté le coche. Je ne suis pas de cet avis. Un feu d'artifice n'a jamais brillé bien longtemps. Un développement qui se veut durable doit être réfléchi et planifié, avec une vision à long terme. N'oublions pas que nous préparons aujourd'hui l'héritage que nous céderons, demain, à nos enfants.

Vercorin est d'abord un village, avec sa population résidente qu'il faut absolument maintenir et si possible accroître. Or, si aujourd'hui les infrastructures communales sont bien satisfaisantes, les logements font quelque peu défaut et les places de travail manquent. Augmenter le nombre de places de travail signifie développer l'économie locale. Celle-ci n'évoluera qu'avec l'accroissement de la clientèle touristique et pour cela, il ne suffira pas d'être

attractifs en termes de produits touristiques, encore faudra-t-il pouvoir accueillir nos hôtes. Nos trois hôtels et les «lits marchands» disponibles actuellement ne suffisent déjà plus à contenter la clientèle de grandes manifestations telles que Verco Jazz, par exemple. Il est donc nécessaire d'élever notre capacité en «lits marchands» tout en étant attentifs à préserver les atouts essentiels de notre village touristique que sont l'authenticité, le charme, la tranquillité et la sécurité.

Heureusement, Vercorin dispose encore dans la zone à bâtir de surfaces bien situées et de taille respectable, sur lesquelles il est possible de concevoir des projets immobiliers répondant aux exigences des populations résidentes et touristiques. Ces exigences ne sont pas antagonistes. Bien au contraire, le fait de les prendre en compte simultanément est un avantage indéniable. L'autorité communale y travaille.

Le moratoire de l'Etat du Valais n'apporte pas de réponse au problème complexe de l'aménagement du territoire des stations valaisannes. En revanche, il aura eu le mérite de faire prendre conscience d'une réalité que nous occultons parfois, tant le profit immédiat est rassurant. Espérons que cette réflexion, initiée par l'Etat, trouve son prolongement dans l'action concertée de tous les acteurs et partenaires touristiques.

Alain Perruchoud
Président

ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU LUNDI 11 DÉCEMBRE 2006

M. Alain PERRUCHOUD, président, souhaite la bienvenue à la centaine de personnes qui participent ce soir à l'assemblée primaire communale consacrée tout spécialement au budget 2007.

Le président souhaite tout spécialement la bienvenue à Mme Patricia MABILLARD qui a débuté son mandat de Conseillère communale en juillet 2006, suite à la démission, pour raison de santé, de M. Johnny PETOUD.

La convocation a été affichée au pilier public.

Elle a également été notifiée par insertion au Bulletin officiel du Canton du Valais ainsi que dans la dernière édition de «CHALAIS-Infos», distribuée à tous les ménages de la Commune.

L'ordre du jour se présente comme suit:

- 1. Approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 12 juin 2006**
- 2. Budget de l'exercice 2007**
 - Présentation
 - Approbation
- 3. Rapports des chefs de départements**
- 4. Divers**

Avant de débiter l'assemblée, le président propose MM. Stéphane PERRUCHOUD et André ZUBER en qualité de scrutateurs ad hoc.

1. Approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 12 juin 2006

Le protocole a été intégralement publié dans «CHALAIS-Infos» N° 6 - Décembre 2006.

Sa lecture devant l'assemblée n'est pas demandée. Il est approuvé à l'unanimité.

2. Budget 2007

Avant d'aborder les chiffres détaillés de ce budget, le président expose son rapport sur la gestion de l'année 2006.

M. Alain PERRUCHOUD relève la difficulté de mener à terme les dossiers et constate que leur nombre ne cesse de croître.

La télégestion du réseau d'eau démontre que notre réseau est suffisamment dimensionné. En effet, nous avons été capables, sans souffrir de manque d'eau, d'alimenter la commune de Chippis, durant plusieurs mois, lors de la construction de leur nouveau réservoir. Cette gestion grandement améliorée du réseau permettra une meilleure utilisation du potentiel de la station des Planards et nous fournira des mesures précises des débits et de la consommation.

La route «Sous le bisse de Vercorin» est enfin terminée et les factures d'appel en plus-value seront adressées tout prochainement.

La crèche et l'unité d'accueil pour écoliers (UAPE) ont débuté leurs activités au début septembre 2006 dans des locaux provisoires au rez-de-chaussée du Centre scolaire de Chalais; la prise de possession des nouveaux locaux, dans l'agrandissement du home Les Jasmins, est prévue pour le tout début janvier 2007.

La politique touristique communale a été menée à terme et entre maintenant dans la phase active de mise en œuvre de la stratégie et de la réalisation du plan d'actions.

L'aménagement de la route du Téléphérique à Chalais, ainsi que des parkings annexes sont quasiment terminés. Il ne reste plus que quelques plantations à effectuer et la signalisation à poser.

L'Espace Bozon a été inauguré en juin 2006. Cette réalisation sportive, culturelle et de loisirs devrait augmenter l'attractivité de notre commune et permettre aux sociétés sportives locales de développer encore leurs activités.

L'action nationale 2005 des «72 h de la jeunesse» a été un franc succès. Pour pérenniser ce geste en faveur de la collectivité, Chalais Jeunesse a d'ores et déjà décidé de reconduire ces travaux bénévoles chaque année. Pour 2006, le chemin du Pichiou a été entièrement réaménagé et les pistes du minigolf de Vercorin ont été rafraîchies.

En conclusion de ce survol de l'année, le président remercie les membres du Conseil communal et le personnel communal pour leur bonne collaboration à la charge de travail toujours plus conséquente.

Pour 2007, la cadence doit impérativement se réduire à un rythme plus raisonnable. Les dossiers en cours doivent être poursuivis harmonieusement et une réflexion sur le futur pourra être entamée.

Pour la 1^{re} fois, le budget doit être accepté par les citoyennes et citoyens.

Par contre, la comparaison détaillée avec les budgets précédents n'est pas possible du fait de l'introduction du nouveau plan comptable harmonisé, imposé par le Canton du Valais et qui modifie, de manière importante, la présentation des chiffres.

Les recettes du budget de fonctionnement sont en légère augmentation et atteignent Fr. 10'881'555.-.

Elles sont malheureusement difficiles à évaluer avec précision du fait des retards des taxations d'impôts; nous avons donc été prudents et n'avons reporté qu'une partie (3%) de l'augmentation annoncée par l'Etat du Valais (5,5%).

Les charges subissent une augmentation plus importante d'environ Fr. 800'000.- due essentiellement aux augmentations salariales, au coût de l'électricité, à l'évolution des frais d'entretien des bâtiments scolaires, à l'entretien des routes et des aménagements de l'Espace Bozon, à l'acquisition d'un véhicule pour les TP, à l'amélioration de notre site Internet, à la participation pour le Personnel enseignant, à la part aux frais des établisse-

ments intercommunaux et à la charge des intérêts.

Ainsi, les charges totales ascendent à Fr. 9'022'545.-; ce qui conduit à une marge d'autofinancement de Fr. 1'859'010.-. Après déduction des investissements nets, le bénéfice de l'exercice atteint un montant de Fr. 169'010.- qui servira à la réduction de la dette communale.

Ces points ont déjà été détaillés dans «CHALAIS Infos», le président présente un autre éclairage du budget sous la forme du tableau des frais de fonctionnement selon les natures et commente les différences importantes entre les budgets 2006 et 2007.

Le budget des investissements est ensuite passé en revue. Les postes les plus importants sont le réaménagement des bureaux communaux, la sécurisation des accès au Centre scolaire de Chalais par l'aménagement de la route et la création d'un rond-point, l'étude approfondie de l'aménagement de 4 zones sur Vercorin, l'amélioration de l'accès à la déchetterie de Chalais, le dallage du lit de la Réchy et l'acquisition du terrain de la Société de développement de Vercorin (anciens tennis).

Les investissements nets s'élèvent à Fr. 1'690'000.- et sont couverts par la marge d'autofinancement.

M. Emmanuel PERRUCHOUD constate, en regardant les chiffres publiés dans ce budget 2007, que les déchetteries sont financées en partie par les impôts.

La parole n'est plus demandée et l'assemblée est appelée à se prononcer sur le budget 2007.

Au vote, les citoyennes et citoyens acceptent, à l'unanimité, le budget 2007.

3. Rapports des chefs de départements

M. Cédric RUDAZ signale, en début de présentation, 2 nouvelles possibilités de récupération offertes aux habitant-e-s, soit les huiles et les piles.

Il poursuit le tour d'horizon de son dicastère en passant par la sécurité publique (état-major de crise en cas de catastrophe, Corps

des sapeurs-pompiers, protection civile), les travaux d'aménagement du torrent des Marais à Vercorin, le slowUp (route sans voiture le 27 mai 2007), l'établissement d'un règlement des cimetières communaux et la sécurisation sous l'école de Chalais par l'aménagement d'un rond-point.

Mme Patricia MABILLARD se présente brièvement. Elle a débuté son activité au service de la Commune le 25 juillet 2006; elle a repris les dicastères «Education» et «Population».

Pour ce 1er bilan, elle a le plaisir de signaler l'ouverture officielle de la crèche dans les nouveaux locaux du home «Les Jasmins» dès le 9 janvier 2007.

Cette structure permettra d'accueillir les enfants de 3 mois à 4 ans, répartis en 3 groupes, ainsi qu'une permanence et des prestations de repas et de garde pour les écoliers.

Elle annonce également le transfert de la bibliothèque communale pour la mi-janvier 2007 et invite à visiter ces nouveaux locaux qui vont très bientôt être pleins de vie.

Mme Elisabeth PERRUCHOUD dresse le bilan de cette année 2006. Elle est satisfaite de la forte demande de constructions, mais souhaite une stabilisation qui permette de retrouver un rythme de travail plus normal en conjuguant le savoir, la rigueur et le risque.

Le total des taxations 2006 des immeubles bâtis s'élève à plus de 11 millions de francs, soit près de 4 millions de plus qu'en 2005.

Elle informe également sur l'adaptation des valeurs fiscales des bâtiments et biens-fonds à raison de 100% de la valeur cadastrale, selon le décret du Conseil d'Etat du Canton du Valais.

Pour terminer, elle dresse un bref aperçu des projets 2007, soit le réaménagement des bureaux communaux, la création d'un plan

d'aménagement détaillé pour les Ziettes et la révision du règlement communal des constructions.

M. Alain ZAPPELLAZ résume tout d'abord la stratégie touristique et les axes principaux définis (village, nature et loisirs). De ces points prioritaires, des actions sont maintenant déterminées et priorisées. Il présente ensuite l'état des différents remembrements envisagés (Harroz supérieur, Grampraz, Ziettes), l'amélioration de l'accès à la déchetterie de Chalais par la création d'une route et d'un sens unique, l'étude d'un réseau complet d'irrigation en plaine, la préservation et l'entretien de prairies sèches à Vercorin dans le cadre d'un mandat de Pro Natura Suisse.

4. Divers

M. Gustave CHRISTEN demande de remettre en place le miroir vers l'abri de bus à Réchy pour une question de sécurité.

M. Alain PERRUCHOUD, président, répond que le Conseil communal souhaite réduire la vitesse des véhicules qui traversent la place de Réchy d'Est en Ouest. Une telle mesure devrait permettre d'éviter la pose d'un miroir.

M. Thierry VOIDE signale qu'il est indispensable, selon les dispositions légales, de créer un STOP lorsqu'un miroir est posé.

En complément, *M. Alain PERRUCHOUD* signale qu'une étude globale de limitation de vitesse va être entreprise, sur l'ensemble du territoire communal, l'objectif étant de limiter à 30 km/h la vitesse sur les routes desservant les quartiers résidentiels.

M. Jean-Marc ZUFFEREY demande d'inclure la sortie de la crèche communale dans la sécurisation de la route de l'Eglise.

La parole n'est plus demandée; le président félicite les nombreux jeunes présents et clôt l'assemblée à 21 h 30.

Il adresse ses remerciements aux participants, leur souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2007 et les invite à partager le verre de l'amitié.

Le président: Alain PERRUCHOUD

Le secrétaire: François ZUBER



Photo: Jean-Claude Filliez

BON ANNIVERSAIRE RAIFFEISEN



Pour ses 80 ans, notre Raiffeisen s'offre un petit lifting.

Lorsque je pense à la Raiffeisen, il me vient immédiatement à l'esprit le souvenir de cette revue marquant le 50^e anniversaire de notre banque, où l'on chantait «Rai...ffeisen...une banque de choix, pour tous les villageois...». A cette époque, la Raiffeisen était encore «caisse» et son credo se clamait haut et fort «L'argent du village, au village». Une idée forte et novatrice à l'époque, basée sur la confiance et la solidarité qui a permis aux populations des régions les moins favorisées de notre pays, de trouver les moyens financiers nécessaires pour se développer.

Depuis, la vénérable caisse est devenue la «Banque Raiffeisen de Chalais». Banque de choix, puisqu'elle offre aujourd'hui toute la palette des services qu'un particulier peut attendre d'un tel établissement. Son credo n'a cependant pas changé et notre banque Raiffeisen a su rester, contre vents et marées, proche de ses clients. Pourtant, les pressions sont grandes et les mots performance, rentabilité, bénéfice sont souvent prononcés du côté de St-Gall. Nos dirigeants doivent se battre pour maintenir «notre» banque. Heureusement, ils peuvent comp-

ter sur la fidélité de leur clientèle et les excellents résultats annuels parlent en leur faveur. Il faut s'en réjouir, car toute notre commune en bénéficie, à commencer par les sociétés locales envers lesquelles la banque s'est toujours montrée très généreuse.

Pour son 80^e anniversaire, la Raiffeisen de Chalais prouve une fois de plus son attachement à la collectivité et à ses racines locales. En décidant d'éditer un livre retraçant l'histoire de notre commune par le biais de nos sociétés locales et des personnalités qui ont marqué leur époque de leurs empreintes, elle nous offre un superbe cadeau qui nous fera découvrir notre passé sous un angle nouveau.

Alors merci Raiffeisen pour ce geste fort apprécié et souhaitons que notre banque résiste encore longtemps aux visées centralisatrices de St-Gall.

Rai...ffeisen...une banque de choix, pour tous les villageois...

**Alain Perruchoud,
Président**

LA COHABITATION, AFIN D'AIDER NOTRE ÉCONOMIE LOCALE



Une solution doit être trouvée pour les dépôts des entreprises de construction.

D'un côté, nous essayons d'avoir une politique économique correcte envers nos entreprises locales dans le cadre de mandats pour des travaux ou pour du partenariat et d'un autre côté, nos règlements communaux, nos lois cantonales ou fédérales pénalisent et punissent ces entreprises.

Sommes-nous vraiment cohérents? En fait, ces entreprises ont des besoins en infrastructure d'accès, de passage, de dépôt et j'en passe. Les contraintes légales actuelles et l'intolérance de nos citoyennes et citoyens n'arrangent en aucun point l'organisation en matière «Gestion d'entreprise» de celles-ci.

Quel est notre rôle en tant que collectivité publique? Nous devons être un partenaire important, partenaire qui puisse donner les possibilités d'emplacements pour leur infrastructure, ainsi que d'appuyer certaines procédures afin d'implanter leurs besoins.

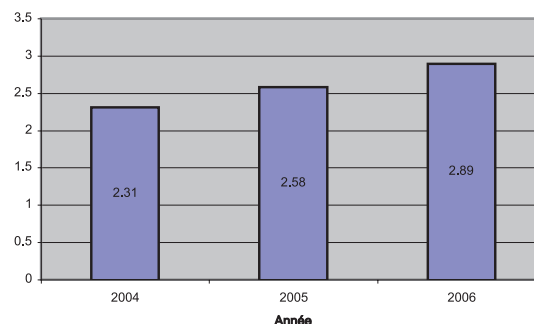
Ce morceau de réflexion est conséquent et demande de se pencher profondément sur le sujet pour y trouver – les privés, les

entreprises et nous partenaires – une solution adéquate et des mesures concrètes.

Oui, ceci nous interpelle, oui nous avons engagé des discussions à ce sujet mais, dans l'intervalle, essayons tout de même d'avoir un esprit de cohabitation et de voisinage des meilleurs pour faciliter la vie de tous.

Cédric Rudaz
Vice-Président

Technique - Mandat entreprises locales



BÂTIR UN AVENIR...

Voilà une perspective qui nous interpelle. Concrétiser un rêve, n'est-ce pas là le propre de l'individu en marche? Au vu de toutes les constructions qui bourgeonnent un peu partout et non seulement sur notre territoire chablaisard, il nous est facile de comprendre qu'aujourd'hui plus que jamais, l'homme actif veut aller au bout de son rêve.

Notre choix s'orienté-t-il vers le rachat d'une vieille bâtisse simplement parce qu'elle en impose par sa forme, sa hauteur, son volume, que l'on s'y sent bien entre ses quatre murs, qu'elle nous paraît invincible, dévoilant à peine quelques rides, preuve de sa résistance au froid, à la neige, la pluie et même aux tremblements de terre? Ces habitations nous paraissent surgir inal-

centres urbains où l'agitation et le bruit règnent trop souvent en maître?

Que nos envies d'un chez soi ressemblent à des maisons traditionnelles ou ultra modernes, ce mélange doit être perçu comme un signe d'ouverture d'esprit. Quand la recherche se marie avec la matière, le résultat peut être tout simplement magnifique. Seule contrainte à tout cela: la qualité de la réalisation, c'est-à-dire de l'intervention de chaque corps de métier depuis le premier coup de pelle à la dernière petite retouche de peinture en passant par l'aménagement extérieur qui bien sûr mettra en valeur l'objet convoité.

Pour terminer avec ce petit mot concernant les secteurs des constructions, je me permets encore une fois de vous rappeler que chaque demande de construire qui a obtenu une autorisation communale en bonne et due forme, mérite qu'elle soit effectuée dans son intégralité par respect quant au temps que vos autorités en place prennent pour la réflexion, l'analyse et les conseils apportés à ces demandes. Fort heureusement, seuls quelques cas isolés transgressent encore aujourd'hui le bon droit et avouent même n'avoir pas pris connaissance de la totalité des conditions pourtant bien stipulées dans chaque autorisation. Des sanctions plus ou moins lourdes peuvent alors être ordonnées avec l'espoir de voir ces agissements peu scrupuleux disparaître et surtout faire prendre conscience aux responsables de leurs actes. La Commune se doit de protéger, de faire appliquer et respecter les différents règlements et lois afin de préserver au mieux son magnifique patrimoine et l'aménagement de l'ensemble de son territoire entre plaine et montagne.

Bâtir un avenir devient alors une belle réalité.

Elisabeth Perruchoud
Conseillère communale



Construire, un rêve qui se concrétise de plus en plus souvent.

térées des âges anciens, figées depuis toujours dans leur architecture de pierre et de madrier... Ou alors notre choix se porte-t-il plutôt sur les grands espaces verts avec une vue imprenable, à proximité d'une école, d'un commerce, ou tout simplement pour le calme et la tranquillité, loin des

UNE DÉCOUVERTE, UN REGARD, UNE RÉFLEXION, UNE CONSTATATION, UN MERCI ET DU TEMPS QUI PASSE...

Voilà bientôt une année que j'ai eu cette opportunité de rentrer dans le Conseil communal. Des mois à connaître mon dicastère qui me fait, au fil du temps, découvrir son ampleur, sa diversité, son intensité.

Un dicastère qui m'a permis de revoir des personnes qui avaient fait partie de mon enfance, puis de ma jeunesse.

Des personnes que je n'avais plus eu la chance de côtoyer durant les années passées loin de ma chère commune.

Un vrai plaisir de partager tous ces moments avec des gens qui vous font revivre et vous rappellent les beaux souvenirs.

Cette chance également d'avoir été accueillie d'une aussi agréable manière tant par mes collègues du Conseil que par vous tous qui me lisez en ce moment.

Ce dicastère qui m'a fait connaître de nouvelles personnes dans des domaines si différents. La culture, la santé, le social, l'éducation et j'en passe, une véritable explosion de rencontres. C'est une fierté pour moi de me retrouver à ce poste.

Je profite par ces quelques mots, de remercier mon papa pour tout ce qu'il a fait tout au long de ma vie. Son soutien, sa sympathie, sa gentillesse, sa bonne humeur, sa personne tout simplement. Tout comme lui, j'aime les gens, j'aime écouter, j'aime partager du temps avec les autres. Pour tout ce que je ne peux malheureusement plus lui dire, je l'écris: Merci pour tout. Je vais faire de mon mieux durant le temps que je passerai au Conseil pour lui et pour vous tous.

Le dicastère Education-Population est, comme je le disais au début de mon texte, très diversifié...

L'année dernière en décembre, je vous parlais de l'ouverture de la crèche des Jas-

mins dans l'extension du home portant le même nom. La bibliothèque y a également ouvert ses portes peu de temps après. Quant à l'ouverture des chambres supplémentaires pour le home, au moment où je vous écris ces lignes, les jours sont cette fois-ci vraiment comptés. Ce qui veut dire, que vers la fin du mois de mai, l'annexe du home sera terminée. Un projet d'un jardin thérapeutique est également en cours et apportera énormément à nos chers pensionnaires des Jasmins.

Un des mandats qui m'a été donné, était de trouver une solution interne ou externe pour nos écoles de Chalais et Vercorin. En effet, notre but était de nommer un préfet pour les deux centres.

Après l'établissement d'un cahier des tâches et la mise en soumission de ce poste, nous avons eu le plaisir de nommer Charles-André Perruchoud au poste de préfet pour les écoles de Chalais et Vercorin depuis le 17 janvier 2007.



Charles-André Perruchoud, préfet des écoles de Chalais et de Vercorin.

Avec Charles-André Perruchoud, nous avons la même vision, les mêmes objectifs et l'entente est vraiment parfaite. Je le remercie également pour son engagement dans sa nouvelle fonction.

Reste que ma plus grande préoccupation au niveau des écoles est le manque d'effectifs pour le centre scolaire de Vercorin. Pour l'année 2007-2008, le canton du Valais acceptera encore cet effectif «réduit», mais pour l'année 2008-2009 ce ne sera plus le cas. Il serait dramatique de devoir fermer ce centre par manque d'effectifs. Une équipe de travail, est chargée de trouver la solution pour qu'une partie des enfants de la plaine soient scolarisés à Vercorin.

L'idéal serait de pouvoir motiver les parents par une démarche attractive quant aux déplacements, aux horaires, à la prise en charge des enfants. Ce qui veut dire que la proposition qui ressortira de notre équipe de travail, vous donnera tout simplement envie de scolariser vos enfants à Vercorin.

Je vous remercie d'avoir pris un petit moment pour me lire. Si des idées, des souhaits, un souci, une envie de parler tout simplement vous viennent à l'esprit, je suis là pour vous tous.

Patricia Mabillard
Conseillère communale

EVITONS LE GASPILLAGE DE L'EAU POTABLE! ARROSONS INTELLIGEMMENT!

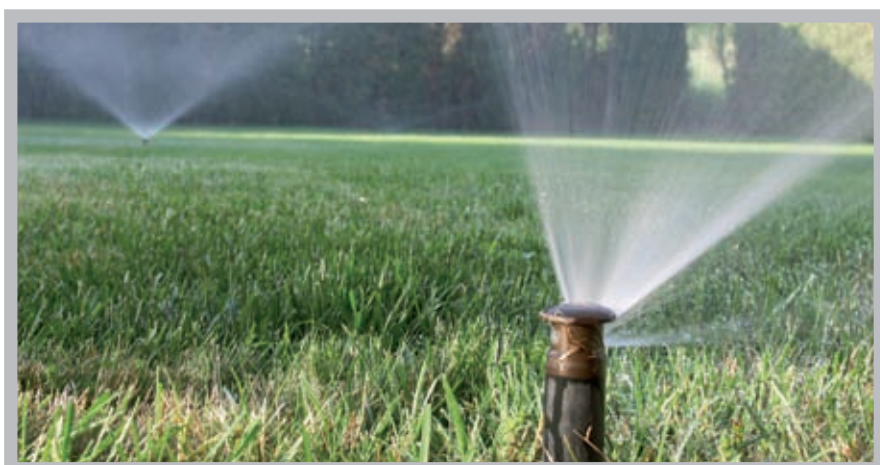
Cette année, la chaleur n'a pas attendu l'été pour nous accabler.

Aussi, pour prévenir d'inutiles soucis d'approvisionnement en eau potable, nous vous rappelons que chacun d'entre nous doit veiller à consommer parcimonieusement cette précieuse ressource, coûteuse à traiter.

Dès lors, pour éviter des tracasseries superflues et des interdictions toujours désagréables, nous vous invitons à appliquer les conseils des spécialistes.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et vous souhaitons un bon été.

Administration communale



L'arrosage devrait se faire soit tôt le matin avant 8 h, ou le soir après 20 h.

Trop d'eau est inutile; cette dernière sera perdue dans le sol et lessivera les engrais. De plus, une trop grande fréquence de l'arrosage risque d'augmenter les problèmes phytosanitaires.

Un arrosage de 20 l/m² d'eau (ou 2 x 10 lt) par semaine suffit largement pour une surface engazonnée.

A PROPOS DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE...

On pourrait d'emblée être tenté de déceler derrière ce thème: un jeu accrocheur du style «Monopoly»!

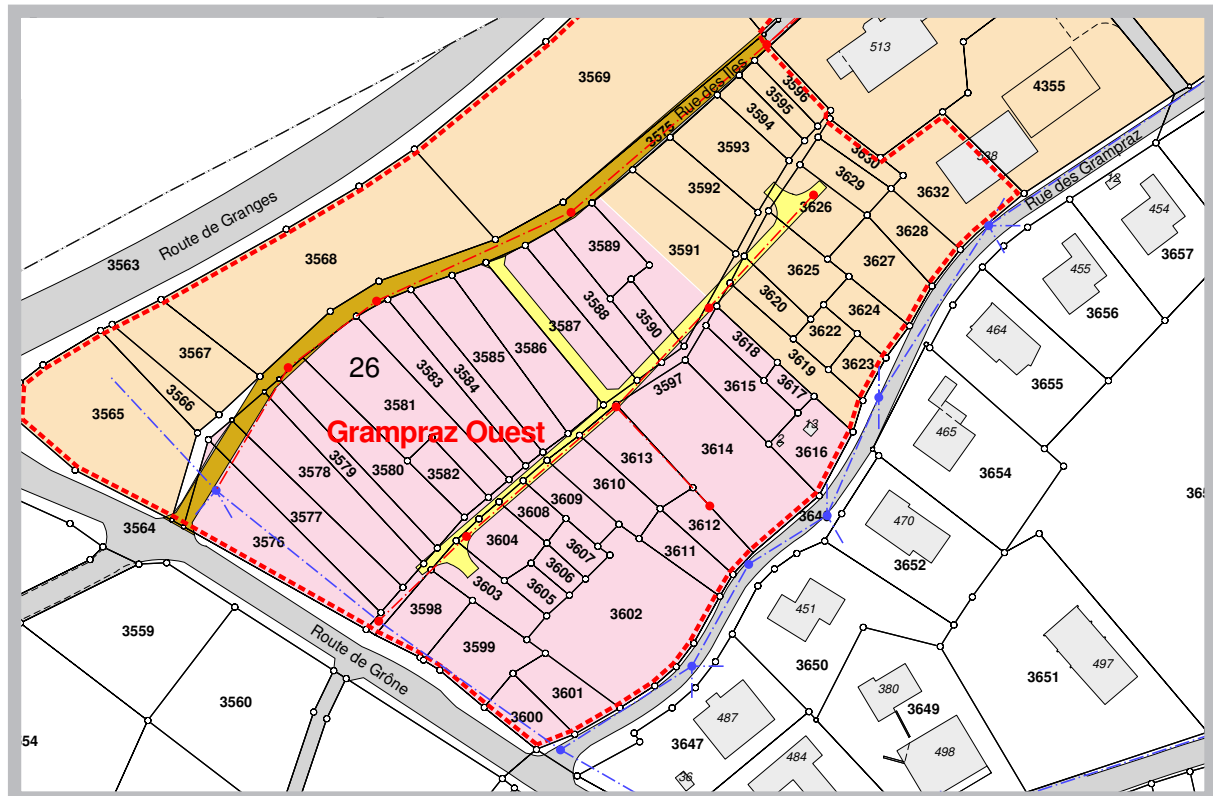
A y regarder de plus près, la réalité nous amène cependant à être confrontés à quantité de rencontres, de discussions, d'éventualités, d'échanges, de simulations ou de planifications qui relèvent souvent d'un exercice des plus subtils... le but ultime, ne l'oublions pas, étant la satisfaction de l'ensemble ou du moins du plus grand nombre.

Car si la mise en valeur du territoire apporte assurément un «plus» significatif pour le propriétaire du fonds, il n'empêche que cela correspond à un prix ou un sacrifice à payer. En effet, il s'agira peut-être ici de concéder quelques mètres carrés de terrain pour favoriser l'accès à une zone

déterminée ou alors pour permettre tout simplement de viabiliser certains périmètres; il s'agira là d'aliéner quelques surfaces pour faciliter une meilleure répartition. En définitive, la zone s'en trouvera améliorée pour le bien de tous. Un appel en plus-value, visant à financer tout ou partie du projet de réaménagement, sera finalement adressé à tous les propriétaires concernés, selon les avantages qu'ils auront retirés.

D'une situation de départ peu enviable à une situation nouvelle où les terrains sont désormais équipés, moyennant toutefois un certain prix à payer (plus-value), le territoire s'en trouve vraiment valorisé et chacun en bénéficiera.

Alain Zappellaz
Conseiller communal



Sans remembrement, il ne sera tout simplement pas possible de construire dans la zone des Grampraz, à Réchy.

L'HYGIÈNE COMMENCE LÀ OÙ LE TRI DES DÉCHETS S'ARRÊTE

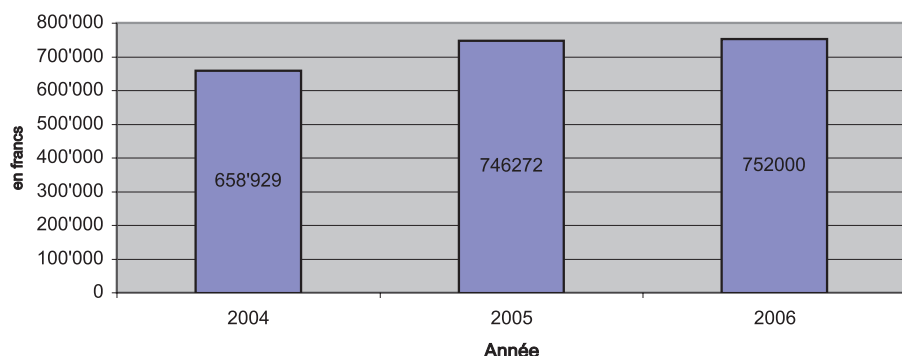


Les équipements sont là, performants mais pas toujours bien utilisés.

Actuellement, l'organisation des centres de déchets de Vercorin et Chalais nous semble fonctionner de manière optimale. Un triage correct des déchets est en place. Les citoyennes et citoyens jouent, en règle générale, bien le jeu. Nous jouissons aussi de centres propres et gérés comme il se doit.

Le secteur des ordures ménagères nous crée, par contre, passablement de contraintes surtout en matière de dépôt illicite à l'intérieur des récipients Molok, ainsi qu'à leurs alentours. En sus, il est à déplorer que certaines entreprises déversent régulièrement des déchets propres à leur utilisation industrielle, chose qui est justement interdite. Pour ce faire, certaines se sont même équipées en bennes d'assainissement des déchets.

Hygiène - Coûts pour ordures ménagères



Jouer le rôle du policier n'est pas notre volonté et ne donne aucunement un climat de confiance. Dans l'intérêt de toute notre population, nous vous encourageons vivement à respecter les exigences fixées par notre règlement communal. Ceci dans l'unique but d'un environnement sain en limitant nos dépenses.

Rudaz Cédric
Vice-président

SURFACE AGRICOLE UTILE ET MENSURATION CADASTRALE, BREF HISTORIQUE

SAU:
Lot touchant les parcelles situées hors zone à bâtir

Après une première mise à l'enquête des croquis en juillet 2006, le bureau de géomètre en charge de ce dossier a traité les diverses réclamations, lesquelles seront examinées au sein de la Commission de mensuration. Cette commission se réunira dans le courant du mois de juin 2007 afin de répondre à chaque ayant droit quant à la décision définitive qui leur sera appliquée.

BRIEY MC:
Lot touchant les parcelles situées en zone à bâtir à Briey de Chalais

Comme pour les SAU, les plans ont été mis à l'enquête dans le courant de l'année 2006 et les réclamations ont été traitées par le bureau de géomètre en charge de ce dossier. Comme présidente, j'ai réuni la Commission de mensuration en 2006 déjà et, ensemble, les divers points tangents

relevés par les propriétaires concernés ont été éclaircis. Ainsi, en début d'année 2008, la mise à l'enquête des parcelles définitives pourra se faire.

PLAINE MC:
Lot touchant les parcelles situées en zone à bâtir à Réchy et Chalais

La mise à l'enquête des parcelles définitives a eu lieu dans le courant du mois de mars de cette année sous la houlette des bureaux de géomètres mandatés. Aujourd'hui toutes les réclamations ou observations sont en cours d'analyse et seront présentées pour délibération aux membres de la Commission de mensuration dans le courant du mois de juin 2007. Une réponse écrite à chaque propriétaire qui en a fait la demande par pli recommandé sera transmise dès lors. Ainsi, dès septembre 2007, l'introduction des parcelles pourra être planifiée.

Elisabeth Perruchoud
Conseillère communale



La construction bat son plein dans le hameau de Briey.

NOUVEL EMPLOYÉ COMMUNAL

Les dicastères des Travaux publics, des Equipements et des Constructions sont de plus en plus difficiles à gérer tant les exigences des différents acteurs ont évolué. Le particulier souhaite que son dossier soit traité dans les plus brefs délais. Il rechigne à céder quelques centimètres carrés de terrain pour y implanter une borne d'hydrant ou un candélabre. Il ne supporte plus de devoir attendre sur une information et est excessivement critique par rapport à la qualité du travail effectué par les employés communaux. Les entreprises sont le plus souvent sous pression et peinent à respecter des délais de plus en plus serrés. Elles exigent donc, elles aussi, que le travail soit préparé dans les moindres détails au niveau des bureaux techniques de manière à éviter de perdre du temps sur les chantiers. Les procédures administratives s'alourdissent, les opposi-



Philippe Pellat, s'occupera notamment de la planification et de la surveillance des chantiers communaux.

tions et les recours sont monnaie courante. Les membres du Conseil sont soumis à une forte pression, en termes de planning et de budget et leur emploi du temps de milicien est excessivement chargé. En conséquence, la charge de travail des employés communaux ne cesse d'augmenter et à un certain moment, l'augmentation de l'effectif s'avère incontournable. Ainsi, comme cela avait été annoncé à plusieurs reprises, le Conseil communal a mis en soumission le poste de technicien des services techniques.

Ce poste a été confié à M. Philippe Pellat, au bénéfice des diplômes de maçon, de machiniste et de conducteur de travaux et disposant d'une longue expérience de chef de chantier. M. Pellat est originaire de Chalais, mais a élu domicile à Grône, village de son épouse. Il a débuté son activité à la Commune le 1^{er} mai 2007. Il s'occupera désormais de gérer les problèmes techniques et de coordonner les travaux. Il fera le lien entre les citoyens, les bureaux d'ingénieurs et les entreprises et surveillera les chantiers communaux.

Le Conseil communal souhaite à Philippe Pellat la plus cordiale des bienvenues au sein de l'équipe communale et plein succès dans sa nouvelle activité.

Alain Perruchoud
Président

ET SI UN JOUR... IL VENAIT À NOUS MANQUER D'EAU?

Peut-être cette question ne mûrit encore pas dans toutes les têtes, elle devrait, toutefois commencer à nous rendre attentifs sur un élément non maîtrisable de tous: LA NATURE.

Nous pouvons camper sur nos positions et en quelque part prêter l'avenir de nos enfants en continuant à ne se préoccuper que peu de nos actions liées à la consommation d'eau.

Les autorités peuvent instaurer toutes les mesures possibles de restriction, la pose de compteurs d'eau, l'exigence au raccordement à un réseau d'irrigation, mais si la prise de conscience de chacun sur cette problématique n'est pas atteinte, ces mesures ne serviront qu'à brève échéance.



Les fontaines sont utiles au fonctionnement du réseau.

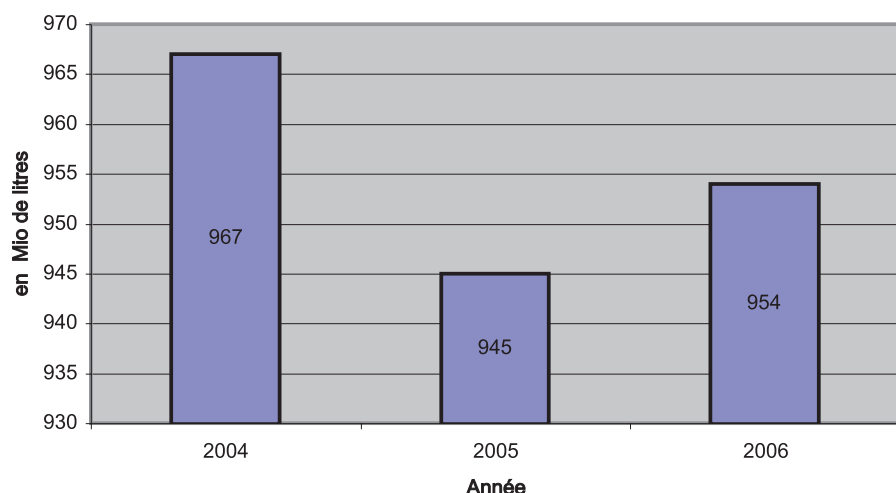
Les taxes d'eau couvrent le fonctionnement et l'entretien de notre réseau actuel sans pour autant nous assurer un approvisionnement perpétuel.

Cette approche devrait atteindre les soucis permanents de nos autorités cantonales, voire fédérales, car cette situation n'est pas propre à notre communauté. Notre volonté n'est pas de transférer la responsabilité à d'autres instances, mais bel et bien de s'attacher au problème sur l'ensemble du territoire.

Un travail de chaque citoyenne et citoyen de notre commune peut être déjà exécuté. Alors posons-nous tous, avant d'actionner d'un robinet, quelques questions de base relatives à ne pas tomber dans une exagération. Cette action témoigne de solidarité et de respect de l'environnement.

Cédric Rudaz
Vice-président

Eau potable - Consommation



AMÉNAGEMENTS ET CIRCULATION À VERCORIN

Viser à l'amélioration de la circulation et à l'aménagement de lieux encore libres de construction, telle est l'importante réflexion qui ressort actuellement de la politique touristique communale.

Pour ce faire, le Conseil communal a édicté un cahier des charges et mandaté quatre architectes en vue d'étudier ces problématiques.

Les intentions du Conseil communal sont multiples: diminuer la circulation à l'intérieur du village, créer des rues piétonnes, mettre en valeur des lieux de

détente et de rencontre tel le Parc à moutons ou la place des Avouintzettes, favoriser les logements résidentiels et touristiques dans les zones encore libres de construction,...

Ces mesures contribueraient à améliorer l'économie locale, ainsi que la qualité de vie des habitants.

Un projet global devrait être présenté à l'assemblée primaire de juin 2008.

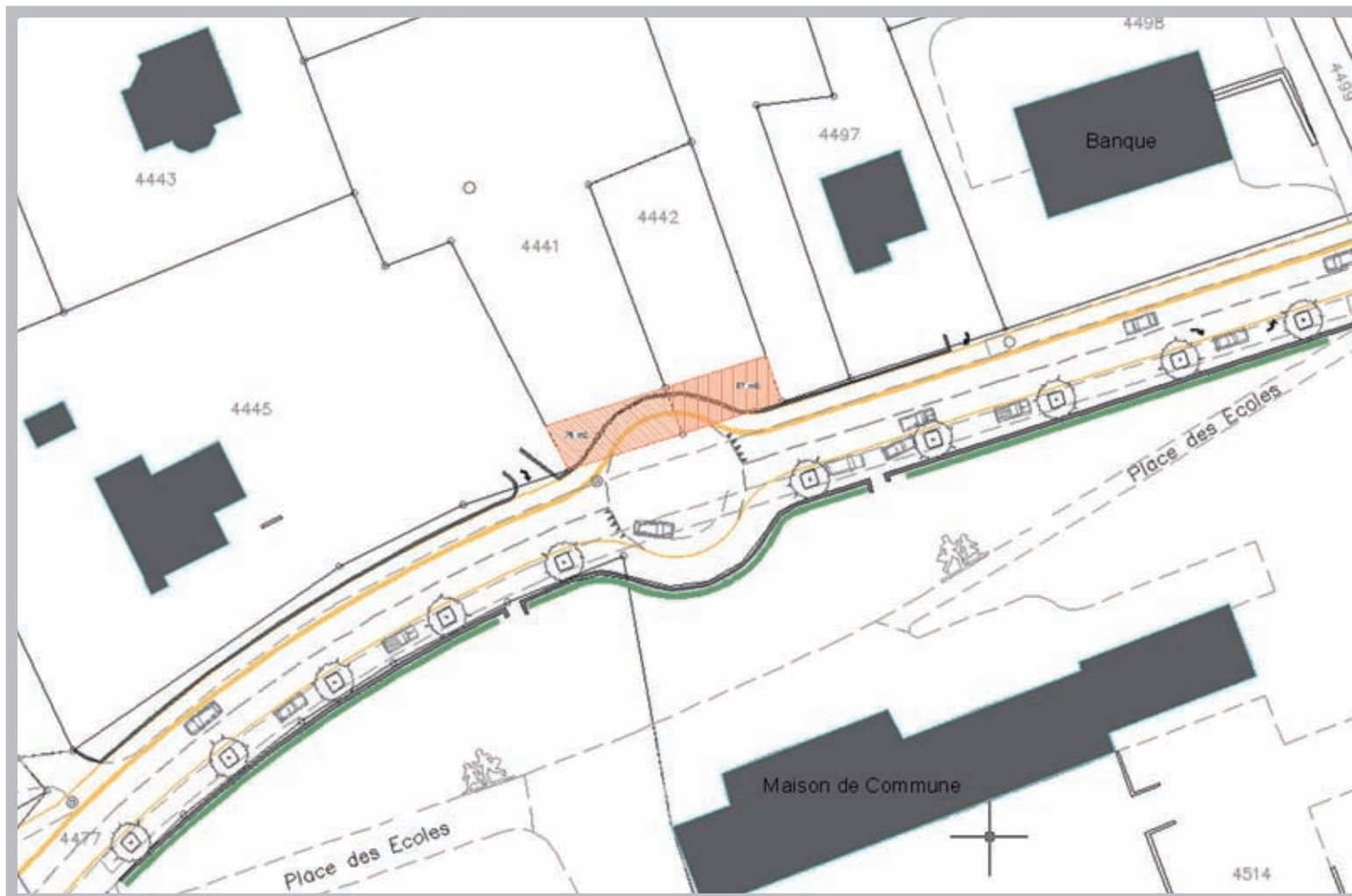
Alain Zappellaz
Conseiller communal



Photo: Jean-Claude Filliez

Le Chemin de Vie de l'église de Vercorin, source d'inspiration et de réflexion

LA SÉCURITÉ, LA TECHNIQUE ET... APRÈS L'ESTHÉTISME



L'avant-projet d'aménagement des routes de l'Eglise et du Tombec et de sécurisation du Centre scolaire.

Lors de l'exécution de nos projets, le fait d'avoir une vision d'ensemble, de réfléchir sur tous les aspects techniques et d'avoir une vision future sur l'image de notre commune, nous paraît très important. Nombreux s'insurgent quant à nos dernières réalisations sur l'aspect esthétique et en particulier sur la pose démesurée, selon eux, de pavés.

Dans le cadre de l'organisation de projets, les préoccupations sont principalement les aspects liés à la sécurité, la fonctionnalité et la technique. Un secteur qui nous préoccupe aussi est la maîtrise des coûts selon les budgets établis et là inter-

vient le seul élément de finition visible à nos yeux qu'est l'aspect de surface ou esthétique. Dans le cadre global de nos projets réalisés, de comparer à la cerise sur le gâteau est concret aux vues du rapport prix cerise/gâteau – pavés/projet global.

C'est dans cet esprit à la fois pragmatique et visionnaire que nous allons poursuivre le projet de sécurisation et d'amélioration urbaine de la route du Tombec et de la route de l'Eglise.

Cédric Rudaz
Vice-président

PLAN DE SCOLARITE 2007 / 2008

OUVERTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE LUNDI 20 AOÛT 2007 (MATIN)

PRIMAIRES: 9 H - ENFANTINES: 9 H 30

VACANCES

Automne

du mercredi 24 octobre 2007 le soir

Les élèves des classes primaires vont à l'école le mercredi après-midi
au lundi 5 novembre 2007 le matin

Noël

du vendredi 21 décembre 2007 le soir

au lundi 7 janvier 2008 le matin

Carnaval

du vendredi 1er février 2008 le soir

au lundi 11 février 2008 le matin

Pâques

du mardi 18 mars 2008 le soir

au lundi 31 mars 2008 le matin

Ascension

du mercredi 30 avril 2008 le soir

Les élèves des classes primaires vont à l'école le mercredi après-midi
Les élèves des classes enfantines vont à l'école toute la journée
au lundi 5 mai 2008 le matin

Pentecôte

du vendredi 9 mai 2008 le soir

au mardi 13 mai 2008 le matin

Fête-Dieu

du mercredi 21 mai 2008 à midi

au lundi 26 mai 2008 le matin

CLÔTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE VENDREDI 20 JUIN 2008 (SOIR)

FONDATION

CLÉMENTINE ET MAURICE ANTILLE

La Fondation Clémentine et Maurice Antille soutient, par des bourses et des prêts d'étude et de formation, la formation postobligatoire des jeunes bourgeois de sexe masculin.

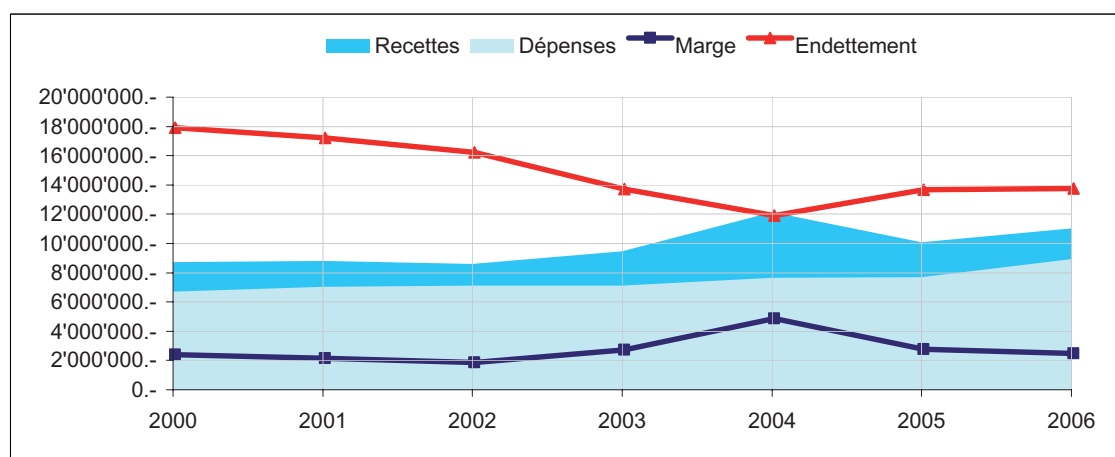
Pour être prises en considération, les demandes doivent parvenir à l'administration communale, impérativement avant le 30 septembre, pour l'année scolaire en cours. Les formulaires de demande sont à disposition au secrétariat communal.

COMPTES COMMUNAUX

EXERCICE 2006

Evolution des recettes, des dépenses, de la marge d'autofinancement et de la dette

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Recettes	8'738'708.-	8'797'562.-	8'605'113.-	9'452'363.-	12'133'383.-	10'067'339.-	11'033'431.-
Dépenses	6'716'463.-	7'032'726.-	7'117'745.-	7'125'620.-	7'648'943.-	7'676'021.-	8'938'282.-
Marge	2'022'245.-	1'764'836.-	1'487'368.-	2'326'743.-	4'484'440.-	2'391'318.-	2'095'149.-
Endettement	17'531'820.-	16'851'774.-	15'848'734.-	13'318'976.-	11'526'020.-	13'301'703.-	13'372'363.-



L'exercice 2006 de notre Commune se termine sur une note positive. La marge d'autofinancement ou autrement dit le bénéfice avant amortissement s'élève, cette année, à 2.1 millions de francs, en légère baisse par rapport à l'année dernière. Notre dette quant à elle est restée stable et atteint le chiffre de 13.4 millions. Les dépenses de fonctionnement, avant amortissement, se montent à 8.9 millions de francs pour des recettes évaluées à 11 millions. Comme d'habitude, les recettes sont très délicates à évaluer car elles dépendent essentiellement des revenus fiscaux qui ne sont connus précisément que pour les années antérieures à 2005. Les recettes d'impôts 2005 ont donc été estimées avec prudence, sur la base des informations de l'Etat du Valais.

Les recettes les plus importantes sont générées par les postes suivants:

- les permis de construire (75'000.-);
- les redevances hydrauliques (74'000.-);
- la ristourne de Sierre-Energie (206'000.-);
- les impôts ordinaires (7.4 millions);

- la péréquation financière (252'000.-);
- les taxes communales (1.7 million).

Les dépenses sont en augmentation de 1.3 million par rapport à 2005 et proviennent principalement des postes suivants:

- les indemnités des autorités (114'000.-);
- le personnel du bureau communal (464'000.-);
- la police municipale (106'000.-);
- le traitement du personnel enseignant primaire (958'000.-);
- le traitement du personnel enseignant secondaire (223'000.-);
- le cycle d'orientation de Grône (377'000.-);
- les frais dentaires scolaires (97'000);
- le financement de l'AVS et de l'AI (146'000.-);
- la participation communale à la caisse-maladie (240'000.-);
- le financement des prestations complémentaires (134'000.-);
- la participation à la crèche de Chalais (98'000.-);
- le service d'assistance publique (119'000.-);

- la participation à l'entretien des routes cantonales (151'000.-);
- l'entretien du réseau routier (132'000.-);
- le déblaiement des neiges (140'000.-);
- le personnel des TP (242'000.-);
- l'entretien du réseau d'eau (271'000.-);
- les frais d'exploitation des déchetteries (175'000.-);
- les frais d'enlèvement des ordures ménagères (125'000.-);
- la participation communale à la rénovation des vieilles bâtisses (99'000.-);
- les charges d'intérêts (394'000.-).

Par rapport au budget, les écarts les plus significatifs concernent les tâches suivantes :

- **Enseignement et formation;**
 - o Les frais de conciergerie de l'école et

de la maison bourgeoise de Vercorin sont maintenant imputés totalement sur ce compte;

- o Les charges de l'école de Chalais prennent en compte cette année les frais de l'arrosage automatique, la fermeture du local de la citerne et une augmentation substantielle des coûts de chauffage;

- o Le traitement du personnel enseignant primaire et secondaire facturé par l'Etat du Valais;

- **Culture, loisirs et culte;**

- o Le système informatique de la bibliothèque communale a dû être en grande partie remplacé;

- o Verco Jazz, l'action 72 heures de Chalais-Jeunesse et le carnaval ont été soutenus de manière plus significative;

- o Il a été conclu un contrat pour l'entretien spécialisé des terrains de football;

Aperçu du bilan et du financement		Etat 31.12.2005	Etat 31.12.2006
1	Actif	33'151'916.03	33'015'244.22
	Patrimoine financier	17'782'916.03	17'295'244.22
10	Disponibilités	107'628.48	85'252.57
11	Avoirs	839'811.60	2'301'625.75
12	Placements	3'290'127.00	3'512'527.00
13	Actifs transitoires	13'545'348.95	11'395'838.90
	Patrimoine administratif	15'369'000.00	15'720'000.00
14	Investissements propres	15'369'000.00	15'720'000.00
15	Prêts et participations permanentes	-	-
16	Subventions d'investissement	-	-
17	Autres dépenses activables	-	-
	Financements spéciaux	-	-
18	Avances aux financements spéciaux	-	-
	Découvert	-	-
19	Découvert du bilan	-	-
2	Passif	33'151'916.03	33'015'244.22
	Engagement	31'084'619.52	30'738'267.39
20	Engagements courants	2'380'889.50	2'957'312.55
21	Dettes à court terme	3'203'271.82	2'633'249.29
22	Dettes à moyen et à long terme	14'953'946.80	16'125'450.00
23	Engagements envers des entités particulières	356'568.20	356'068.20
24	Provisions	-	-
25	Passifs transitoires	10'189'943.20	8'666'187.35
	Financements spéciaux	971'391.25	1'129'771.25
28	Engagements envers les financements spéciaux	971'391.25	1'129'771.25
	Fortune	1'095'905.26	1'147'205.58
29	Fortune nette	1'095'905.26	1'147'205.58

- **Trafic;**
 - L'hiver rigoureux a influencé fortement le poste du déblaiement des neiges
 - L'équipement des TP a été complété par une remorque;
 - Le technicien des services techniques n'a pas été engagé en 2006;
- **Protection et aménagement de l'environnement;**
 - Le réseau d'eau a subi de nombreux dégâts dus au gel;
 - Les déchets végétaux sont maintenant recyclés par une entreprise spécialisée;
 - Une première série de moloks ont été nettoyés et désinfectés et un nouveau contrat pour l'enlèvement des ordures a été signé;
 - Des dégâts sont survenus sur les bisses de Vercorin;
- **Economie publique;**
 - Une nouvelle convention a été signée avec l'OT de Vercorin.

En ce qui concerne les services publics, la situation est la suivante :

- Malgré les nombreux dégâts survenus sur le réseau d'eau potable, le compte du Service de l'eau affiche un bénéfice d'exploitation de 46'000 francs pour des recettes de 603'000 francs.
- Le compte du Service des égouts affiche un bénéfice de 158'000 francs et des recettes avoisinant les 537'000 francs.
- Le Service de l'hygiène est déficitaire pour 108'000 francs malgré les 604'000 francs de recettes.

INVESTISSEMENTS 2006

En 2006, nous avons effectués des investissements pour un montant global de 3.3 millions de francs pour un budget de 3.1 millions de francs. Les recettes d'investissements s'élèvent quant à elles à 900'000 francs alors que le budget prévoyait 1 million de francs. En finalité, les investissements nets s'élèvent à 2.4 millions de francs, soit environ 250'000 francs de plus que le budget.

Le budget 2006 étant établi avant les comptes 2005, il ne nous a pas été possible de l'élaborer en tenant compte de certains éléments mis en lumière par les comptes. Ainsi, nous enregistrons une nouvelle fois, une facture de l'Etat du Valais, non

budgetisée, pour les mensurations SAU. Celle-ci augmente les investissements nets de 182'000 francs. D'autres travaux, imposés par le développement des nouvelles constructions ou par l'extension des réseaux de Sierre-Energie, ont été réalisés pour un montant net de 230'000 francs.

Toute une série de projets n'ont malheureusement pas pu être réalisés selon le budget. L'année 2006 a été le théâtre d'une forte activité économique qui a surchargé les entreprises de génie civil. Nous avons donc décidé de repousser à 2007 les travaux les moins urgents. Ils représentent une somme de 700'000 francs.

D'autre part, plusieurs chantiers ouverts en 2005 n'ont pu être menés à bien dans l'année. En conséquence, ils influencent les comptes des investissements 2006 de 470'000 francs, alors qu'ils n'avaient pas été reportés au budget. Il s'agit notamment de la réfection des extérieurs de la salle polyvalente de Chalais, des travaux de finition de la route sous le Bisse, de la rue de la Forge, de la télégestion du réseau d'eau et de la réfection du bâtiment de la Forge.

Certains postes budgétisés accusent un dépassement. Il s'agit, en particulier, de l'Espace Bozon dont les travaux de finitions ont nécessité un investissement net supérieur au budget de 220'000 francs. De même, le projet d'aménagement de la rue du Téléphérique a été complété par la construction d'un nouveau parking. Cette dépense supplémentaire s'élève à 200'000 francs. Seule la moitié du projet d'alimentation en eau potable de Zemplans-Crétilons a pu être réalisé durant l'exercice. Il en résulte une réduction des dépenses de 166'000 francs. Le solde viendra alourdir le budget des investissements 2007.

Les taxes de raccordement, par contre, influencent positivement les comptes de 174'000 francs.

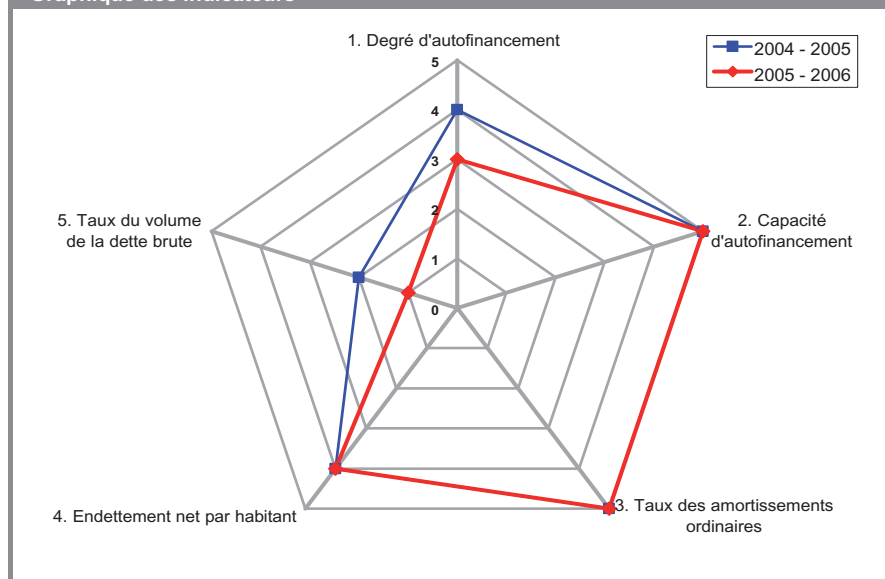
Le dépassement du budget des investissements nets devrait aggraver notre dette. Cependant, celui-ci est compensé par les actions que nous avons acquises auprès de la société de la Télécabine Vercorin SA pour un montant de 250'000 francs. En conséquence, notre dette n'augmente que de 71'000 francs.

Compte de fonctionnement selon les tâches	Compte 2005		Budget 2006		Compte 2006	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Autorité générale	1'041'837.67	139'296.95	1'059'450.00	133'150.00	1'029'777.15	172'875.90
Sécurité publique	352'982.55	127'646.18	328'900.00	111'100.00	547'530.10	294'631.19
Enseignement et formation	1'958'542.94	24'134.00	2'150'700.00	27'000.00	2'442'050.58	40'170.00
Culture, loisirs et culte	930'588.00	21'627.20	920'500.00	39'900.00	868'123.99	35'713.00
Santé	186'624.55	-	145'000.00	-	155'180.45	-
Prévoyance sociale	708'236.70	-	764'000.00	-	908'187.60	-
Trafic	1'901'119.60	96'484.15	1'730'300.00	167'800.00	1'754'856.46	84'233.70
Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	2'146'231.10	1'863'349.30	2'048'350.00	1'748'300.00	2'199'742.45	1'829'391.55
Economie publique, yc services industriels	177'284.60	306'021.90	261'650.00	293'600.00	250'768.50	307'490.60
Finances et impôts	596'730.62	7'486'435.10	750'731.00	8'083'551.00	825'913.47	8'268'925.13
Total des charges et des revenus	10'000'178.33	10'064'994.78	10'159'581.00	10'604'401.00	10'982'130.75	11'033'431.07
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	64'816.45		444'820.00		51'300.32	

Compte des investissements par tâche	Compte 2004		Budget 2005		Compte 2005	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Autorité générale	1'721.35	-	20'000.00	-	-	-
Sécurité publique	180'377.50	16'540.25	25'000.00	-	254'048.70	72'074.05
Enseignement et formation	207'072.85	-	-	-	75'391.45	-
Culture, loisirs et culte	995'570.75	-	625'000.00	120'000.00	867'902.28	170'000.00
Santé	-	-	-	-	-	-
Prévoyance sociale	300'000.00	-	725'000.00	-	700'000.00	-
Trafic	1'628'207.30	-	531'000.00	401'000.00	702'491.90	240'000.00
Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	660'456.00	39'120.40	1'097'000.00	458'000.00	585'699.60	405'136.05
Economie publique, yc services industriels	16'069.00	-	25'000.00	-	16'230.35	-
Finances et impôts	247'687.90	-	90'000.00	-	80'294.95	-
Total des dépenses et des recettes	4'237'162.65	55'660.65	3'138'000.00	979'000.00	3'282'059.23	887'210.10
Excédent de dépenses		4'181'502.00		2'159'000.00		2'394'849.13
Excédent de recettes	-		-		-	

Situation des comptes séparés des services publics		2006
Eau potable		
Amortissements cumulés de 1974 à 2005		6'894'556.-
Amortissement 2006		266'274.-
Résultats de fonctionnement cumulés de 1974 à 2005		2'231'713.-
Résultat de fonctionnement 2006		45'905.-
Solde du compte séparé		4'883'213.-
Egouts		
Amortissements cumulés de 1974 à 2005		2'319'371.-
Amortissement 2006		25'771.-
Résultats de fonctionnement cumulés de 1974 à 2005		1'871'052.-
Résultat de fonctionnement 2006		157'977.-
Solde du compte séparé		316'113.-
Hygiène		
Amortissements cumulés de 1974 à 2005		788'943.-
Amortissement 2006		55'000.-
Résultats de fonctionnement cumulés de 1974 à 2005		-941'905.-
Résultat de fonctionnement 2006		-107'550.-
Solde du compte séparé		1'893'398.-

Graphique des indicateurs



Indicateurs financiers - récapitulatif

1. Degré d'autofinancement	2005	2006	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	57.2%	87.5%	68.2%

Valeurs indicatives	plus de 100%	très bien
	80 à 100%	bien
	60 à 80%	satisfaisant (à court terme)
	0 à 60%	insuffisant
	moins de 0%	très mauvais

2. Capacité d'autofinancement	2005	2006	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	24.6%	19.7%	22.1%

Valeurs indicatives	plus de 20%	très bien
	15 à 20%	bien
	8 à 15%	satisfaisant
	0 à 8%	insuffisant
	moins de 0%	très mauvais

3.1 Taux des amortissements ordinaires	2005	2006	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	13.1%	11.5%	12.3%

Valeurs indicatives	moins de 2%	Amortissements nettement insuffisants
	2 à 5%	Amortissements insuffisants
	5 à 8%	Amortissements faibles
	8 à 10%	Amortissements moyens (à court terme)
	10% et plus	Amortissements suffisants

3.2 Taux global des amortissements	2005	2006	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	13.5%	11.8%	12.7%

4. Endettement net par habitant	2005	2006	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	4526	4563	4545

Valeurs indicatives	plus de 9'000	Endettement excessif
	de 7'000 à 9'000	Endettement très important
	de 5'000 à 7'000	Endettement important
	de 3'000 à 5'000	Endettement mesuré
	moins de 3'000	Endettement faible

5. Taux du volume de la dette brute	2005	2006	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	320.3%	289.3%	304.1%

Valeurs indicatives	moins de 150%	très bien
	150 à 200%	bien
	200 à 250%	satisfaisant
	250 à 300%	insuffisant
	plus de 300%	mauvais

COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2006

	Comptes 2006		Budget 2006		Comptes 2005	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	1'029'777.15	172'875.90	1'059'450	133'150	1'041'837.67	139'296.95
012 Exécutif	126'799.80		119'000		118'017.65	
012.300.00 Indemnités des autorités	114'587.85		119'000		118'017.65	
012.303.10 CCC Sion - AVS/AI/APG/AC	5'635.60					
012.303.20 CIVAF - allocations familiales	2'800.00					
012.304.00 Rentenanstalt - LPP	3'590.30					
012.305.00 Bâloise - LAA	186.05					
029 Administration générale, divers	877'977.35	172'875.90	880'450	133'150	862'098.67	139'296.95
029.300.00 Bureau de vote, élections	1'005.00		3'200		3'640.00	
029.300.01 Commissions communales	30'323.55		35'000		24'146.90	
029.301.00 Personnel du bureau communal	449'007.45		417'150		413'194.85	
029.303.00 Charges sociales			125'000			
029.303.10 CCC Sion - AVS/AI/APG/AC	30'423.65				31'298.85	
029.303.20 CIVAF - allocations familiales	15'233.10				15'549.60	
029.304.00 Rentenanstalt - LPP	36'578.95				34'570.65	
029.305.00 Bâloise - LAA	1'129.00				1'063.00	
029.305.10 CPT - CM indemnités journalières	2'457.90				6'410.60	
029.308.00 Prestations personnel d'appoint					33'117.95	
029.310.00 Fournitures de bureau et mobilier	46'989.60		45'000		39'016.10	
029.310.01 Achat cartes d'identité / passeports	24'486.60		25'000		26'760.80	
029.315.00 Ordinateurs et programmes	56'726.50		60'000		54'056.30	
029.318.00 Information communale	31'907.00		14'000		19'181.55	
029.318.01 Frais de téléphones et communications	18'969.10		15'000		12'082.40	
029.318.02 Frais de port et CCP	36'222.98		41'000		31'131.92	
029.318.03 Assurance RC communale	8'614.60		8'100		8'132.30	
029.318.04 Frais d'encaissement	8'605.05		20'000		6'637.15	
029.318.05 Contrôle de la comptabilité	8'500.00		10'000		8'500.00	
029.318.06 Frais juridiques	2'500.00		2'000		2'600.00	
029.319.00 Dons et cotisations communales	19'388.05		15'000		32'550.20	
029.319.01 Représentations et réceptions	46'070.27		42'000		55'665.55	
029.352.00 Part. au Centre Info et Orientation	2'839.00		3'000		2'792.00	
029.431.00 Emoluments administratifs		49'877.60		35'000		38'244.90
029.436.00 Indemnités journalières remboursées (APG)		12'177.55				
029.436.01 Administration de la Bourgeoisie		5'000.00		5'000		5'000.00
029.436.02 Administration du Télé. Chalais-Vercorin		15'559.70		13'000		14'461.30
029.436.03 Administration de la Fondation Antille		11'205.00		11'000		10'738.00
029.436.04 Administration de la TPT		5'250.00		4'500		3'019.55
029.451.00 Part canton agence AVS		9'834.55		9'000		9'605.90
029.451.01 Traitement des déclarations d'impôt		2'452.50		2'400		2'342.50
029.461.00 Subside Tenue du registre contribuables		1'778.05		2'100		2'583.80
029.461.01 Subside Tenue du registre des vignes		1'240.95				501.00
029.490.00 Frais de personnel imputés (admin)		58'500.00		51'150		52'800.00
098 Tâches non ventilées	25'000.00		60'000		61'721.35	
098.331.00 Patrimoine administratif - amort. ordin.	25'000.00		60'000		61'721.35	

	Comptes 2006		Budget 2006		Comptes 2005		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
1	Sécurité publique	547'530.10	294'631.19	328'900	111'100	352'982.55	127'646.18
100	Cadastre, poids et mesures	34'824.40	42'036.89	35'200	33'000	29'946.45	36'086.83
100.318.00	Frais de géomètre (MF)	34'824.40		35'000		29'814.45	
100.318.01	Contrôle poids et mesures			200		132.00	
100.431.00	Emoluments du cadastre		23'836.89		17'000		21'786.83
100.434.00	Part des privés aux frais de géomètre		18'200.00		16'000		14'300.00
102	Police de l'habitant et étrangers	5'914.25	11'021.95	9'000	17'000	7'066.50	12'937.50
102.310.00	Permis pour étrangers	5'914.25		9'000		7'066.50	
102.431.00	Bureau des étrangers		11'021.95		17'000		12'937.50
113	Corps de police locale	115'624.15	10'851.65	110'500		100'682.40	7'278.60
113.301.00	Surveillants aux abords des écoles	7'269.35					
113.303.10	CCC Sion - AVS/AII/APG/AC	453.50					
113.303.20	CIVAF - allocations familiales	225.35					
113.305.01	SUVA - LAA	159.35					
113.311.00	Frais de police	1'460.60		2'500		892.40	
113.352.00	Police municipale de Sierre	106'056.00		108'000		99'790.00	
113.431.00	Concessions établissements publics		2'941.65				2'497.80
113.431.10	Autorisations communales, bals, fêtes		3'510.00				2'250.00
113.437.00	Amendes de police		4'400.00				2'530.80
140	Police du feu	75'730.55	45'677.40	60'200	50'600	66'748.55	54'123.25
140.301.00	Cours communaux - soldes CSP	22'522.00		18'000		20'000.00	
140.301.01	Cours cantonaux - soldes CSP	3'000.00		5'200		4'400.00	
140.301.02	Interventions - soldes CSP	10'885.60		5'000		6'171.20	
140.310.00	Frais d'entretien du matériel CSP	21'691.90		9'300		13'516.70	
140.311.00	Achat de matériel et d'équipement CSP	11'067.05		16'000		15'287.65	
140.318.00	Cotisation Fédération Suisse CSP	729.00		700		729.00	
140.318.01	Etat du Valais Part au SMT 750	2'500.00		3'000		2'975.00	
140.318.10	Colonne de Secours de Vercorin	500.00					
140.352.00	Centre Secours Incendie de Sierre	2'835.00		3'000		3'669.00	
140.430.00	Taxe d'exemption service du feu		41'752.45		45'000		48'123.25
140.461.00	Subvention matériel CSP		3'924.95		5'600		6'000.00
150	Administration	4'000.00		4'000		4'000.00	
150.318.00	Organisation des tirs obligatoires	4'000.00		4'000		4'000.00	
160	Protection civile	194'462.10	185'043.30	25'000	10'500	22'224.65	17'220.00
160.310.00	PCi - Instruction et frais	2'718.85				120.85	
160.311.00	PCi - Matériel et équipement	598.35				1'091.40	
160.314.00	PCi - Charges des abris	16'863.50		12'000		11'012.40	
160.352.00	Participation PCi Liene-Navizence	6'101.40		13'000		10'000.00	
160.381.00	Taxes compensatoires abris Pci	168'180.00					
160.427.00	PCi - locations d'abris Chalais		11'253.30		7'500		7'610.00
160.427.01	PCi - locations d'abris Vercorin		2'110.00		3'000		6'110.00
160.430.00	Taxes compensatoires abris Pci		168'180.00				
160.461.00	Forfait pour maintien des Abris PCi		3'500.00				3'500.00
198	Tâches non ventilées	116'974.65		85'000		122'314.00	
198.331.00	Patrimoine administratif - amort. ordin.	116'974.65		85'000		122'314.00	

	Comptes 2006		Budget 2006		Comptes 2005	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2 Enseignement et formation	2'442'050.58	40'170.00	2'150'700	27'000	1'958'542.94	24'134.00
210 Ecole primaire	1'446'870.93	29'170.00	1'408'500	27'000	1'238'015.19	24'134.00
210.301.00 Conciergerie école de Chalais	63'066.35		68'000		61'551.80	
210.301.01 Conciergerie salle polyvalente Chalais	63'885.95		61'000		56'535.75	
210.301.10 Conciergerie école de Vercorin	40'309.60		27'000		36'158.65	
210.303.00 Charges sociales			19'000			
210.303.10 CCC Sion - AVS/AI/APG/AC	11'358.60				6'097.20	
210.303.20 CIVAF - allocations familiales	5'188.85				3'029.25	
210.304.00 Rentenanstalt - LPP	7'387.90				1'709.45	
210.305.00 Bâloise - LAA	19'555.65				20'709.10	
210.305.01 SUVA - LAA	3'843.65				-18'320.75	
210.305.10 CPT - CM indemnités journalières	354.15					
210.310.00 Matériel et frais scolaires	37'069.90		60'000		57'662.04	
210.310.10 Activités scolaires	25'158.05		31'000		24'689.05	
210.314.00 Charges école de Chalais	89'368.53		64'000		62'795.55	
210.314.01 Charges salle polyvalente de Chalais	44'806.15		45'000		21'975.05	
210.314.02 Réfections école Chalais	22'755.25		30'000		34'624.00	
210.314.10 Charges école de Vercorin	26'530.05		35'000		65'727.80	
210.318.00 Transports des élèves - primaires	3'376.05		18'000		10'600.50	
210.318.10 Cours de chant dans les écoles	22'500.40		25'500		27'214.00	
210.351.00 Traitement personnel enseignant primaire	958'435.85		912'000		756'534.75	
210.352.00 Ecolage primaire dans d'autres communes	1'920.00		13'000		8'722.00	
210.427.00 Locations maison d'école		10'800.00		10'800		11'400.00
210.427.01 Locations salle polyvalente Chalais		9'770.00		5'000		4'550.00
210.427.10 Locations salle polyvalente Vercorin		1'250.00		2'000		400.00
210.433.00 Ecolage hors commune		5'250.00				
210.461.00 Subsidés transport des élèves - primaire		-5'700.00		7'000		7'000.00
210.461.10 Subsidés pour cours de chant				2'200		784.00
210.490.03 Personnel imputé Centre admin Vercorin		4'900.00				
210.490.04 Pers. imputé maison bourgeoisiale Verco		2'900.00				
211 Ecole secondaire - cycle d'orientation	611'411.55	11'000.00	370'000		356'807.65	
211.318.00 Transports des élèves - CO	8'794.00					
211.351.00 Traitement du personnel enseignant - CO	222'948.00					
211.352.00 Cycle d'orientation de Grône	376'894.55		370'000		356'807.65	
211.352.10 Ecolage dans d'autres communes - CO	2'775.00					
211.461.00 Subsidés pour transport des élèves - CO		11'000.00				
220 Ecoles spécialisées	31'376.65		22'000		13'433.65	
220.365.00 Participation aux écoles spécialisées	31'376.65		22'000		13'433.65	
239 Autres tâches formation professionnelle	8'000.00		9'200		9'286.45	
239.361.00 Itinéraire des apprentis	8'000.00		9'200		9'286.45	
298 Tâches non ventilées	344'391.45		341'000		341'000.00	
298.331.00 Patrimoine administratif - amort. ordin.	344'391.45		341'000		341'000.00	

	Comptes 2006		Budget 2006		Comptes 2005		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
3	Culture, loisirs et culte	868'123.99	35'713.00	920'500	39'900	930'588.00	21'627.20
300	Bibliothèques	102'296.30	10'129.00	113'000	13'500	106'611.55	10'000.00
300.301.00	Personnel d'exploitation bibliothèque	55'543.20		57'000		54'402.90	
300.303.00	Charges sociales			29'000			
300.303.10	CCC Sion - AVS/AI/APG/AC	3'465.55				7'658.60	
300.303.20	CIVAF - allocations familiales	1'721.75				3'805.00	
300.304.00	Rentenanstalt - LPP	3'820.10				9'782.00	
300.305.00	Bâloise - LAA	114.15				170.30	
300.305.01	SUVA - LAA					1'282.70	
300.305.10	CPT - CM indemnités journalières					994.45	
300.310.00	Bibliothèque - Livres et matériel	37'631.55		27'000		28'515.60	
300.436.00	Indemnités journalières remboursées (APG)		129.00				
300.461.00	Subside exploitation de la bibliothèque		10'000.00		13'500		10'000.00
303	Sociétés locales	46'978.05		28'000		28'500.00	
303.365.00	Subsides aux sociétés locales	43'838.05		28'000		28'500.00	
303.365.10	Soutien aux organisations locales	3'140.00					
309	Autres tâches culturelles	79'231.26	25'000.00	88'500	25'000	82'683.15	10'800.00
309.301.00	Conciergerie centre administratif Vercorin			10'000		6'826.85	
309.301.01	Conciergerie maison bourgeoise Vercorin			5'000		4'953.35	
309.314.00	Charges centre administratif Vercorin	18'436.80		22'000		21'020.15	
309.314.01	Charges maison bourgeoise Vercorin	7'494.46		6'000		4'382.80	
309.316.00	Location maison bourgeoise Vercorin	30'500.00		30'500		30'500.00	
309.316.01	Location des biens de la Bourgeoisie	15'000.00		15'000		15'000.00	
309.390.03	Frais de personnel imputés CAV	4'900.00					
309.390.04	Frais de personnel imputés MB Vercorin	2'900.00					
309.427.00	Loyer CAV		25'000.00		25'000		10'800.00
330	Parcs publics et chemins pédestres	59'151.85	584.00	60'000	1'400	62'098.25	827.20
330.301.00	Personnel d'entretien sentiers pédestres	8'115.85					
330.303.10	CCC Sion - AVS/AI/APG/AC	490.20					
330.303.20	CIVAF - allocations familiales	243.40					
330.305.01	SUVA - LAA	-88.55					
330.314.00	Entretien des sentiers pédestres	10'491.00		5'000		10'263.70	
330.314.10	Entret. parcs et jardins	37'119.95		45'000		48'173.15	
330.314.20	Entretien des petits bâtiments communaux	2'780.00		10'000		3'661.40	
330.427.00	Location du domaine Communal		584.00		1'400		827.20
340	Sports	99'614.85		65'000		79'029.90	
340.314.00	Frais d'entretien zone Bozon	99'614.85		65'000		79'029.90	
390	Eglise catholique romaine	137'059.40		120'000		148'131.55	
390.362.00	Paroisse de Chalais	74'449.80		60'000		86'917.85	
390.362.01	Paroisse de Vercorin	62'609.60		60'000		61'213.70	
391	Eglise réformée évangélique	10'890.00		11'000		10'890.00	
391.362.00	Eglise réformée de Sierre	10'890.00		11'000		10'890.00	
398	Tâches non ventilées	332'902.28		435'000		412'643.60	
398.331.00	Patrimoine administratif - amort. ordin.	332'902.28		435'000		412'643.60	

	Comptes 2006		Budget 2006		Comptes 2005	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
4 Santé	155'180.45		145'000		186'624.55	
400 Hôpitaux	6'756.00				6'612.00	
400.351.00 Hôpital de Sierre-Loèche	6'756.00				6'612.00	
440 Centre médico-social régional	51'414.00		65'000		63'635.15	
440.352.00 Centre Médico-Social	51'414.00		65'000		63'635.15	
460 Prophylaxie dentaire	97'010.45		80'000		96'377.40	
460.364.00 Frais dentaires scolaires	97'010.45		80'000		96'377.40	
498 Tâches non ventilées					20'000.00	
498.331.00 Patrimoine administratif - amort. ordin.					20'000.00	

5 Prévoyance sociale	908'187.60		764'000		708'236.70	
501 Part communale à l'AVS et AI du canton	146'363.80		134'000		133'566.12	
501.361.00 Financement AVS et AI	146'363.80		134'000		133'566.12	
520 Assurance maladie	239'855.30		320'000		344'895.95	
520.366.00 Participation à la caisse maladie	239'855.30		320'000		344'895.95	
530 Prestations complémentaires AVS et AI	133'982.25		136'000		124'354.41	
530.361.00 Financement prestations complémentaires	133'982.25		136'000		124'354.41	
541 Garderie d'enfants, crèches	98'191.75					
541.352.00 Participation à la crèche de Chalais	98'191.75					
550 Handicapés	32'652.55		35'000		22'662.30	
550.361.00 Mesures en faveur des handicapés	32'652.55		35'000		22'662.30	
580 Aide sociale individuelle	119'406.75		105'000		54'482.07	
580.366.00 Service d'assistance	119'406.75		105'000		54'482.07	
582 Fonds cantonal pour l'emploi	37'735.20		34'000		28'275.85	
582.361.00 Fonds cantonal p/l'emploi	37'735.20		34'000		28'275.85	
598 Reports des investissements	100'000.00					
598.331.00 Patrimoine administratif - amort. ordin.	100'000.00					

	Comptes 2006		Budget 2006		Comptes 2005		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
6	Trafic	1'754'856.46	84'233.70	1'730'300	167'800	1'901'119.60	96'484.15
610	Routes cantonales	172'841.00		160'000		198'930.65	
610.361.00	Entretien des routes cantonales	151'180.80		130'000		146'143.25	
610.361.01	Particip. réfection routes cantonales	21'660.20		30'000		52'787.40	
620	Réseau des routes communales	406'941.47	1'179.95	365'000	1'500	419'087.15	1'372.75
620.312.00	Electricité pour éclairage public	49'314.90		50'000		36'206.45	
620.312.10	Entretien du réseau électrique	47'913.40		50'000		42'911.35	
620.314.00	Entretien du réseau routier	131'800.68		130'000		169'973.35	
620.314.01	Marquage et signalisation	9'033.45		20'000		7'985.35	
620.314.02	Balayage mécanique	28'884.15		35'000		32'423.05	
620.314.03	Déblaiement des neiges	139'994.89		80'000		129'587.60	
620.427.00	Redevances station service de Vercorin		1'179.95		1'500		1'372.75
621	Parkings et places de stationnement	-7'961.65	12'153.75	2'000	16'300		23'311.40
621.315.00	Entretien des parcomètres de Vercorin	1'838.35		2'000			
621.380.00	Taxe de compensation place de parc	-9'800.00					
621.427.00	Recettes des parcomètres		8'133.75		9'000		12'151.40
621.427.01	Locations de places de parc		6'020.00				
621.427.03	Locations de dépôts Vercorin		7'800.00		7'300		9'760.00
621.430.00	Taxe de compensation place de parc		-9'800.00				1'400.00
622	Ateliers	92'967.79		80'000		74'260.75	
622.311.00	Achat de matériel des travaux publics	30'150.00		20'000		31'297.95	
622.315.00	Entretien des véhicules travaux publics	62'817.79		60'000		42'962.80	
650	Entreprises de trafic régional	35'429.00		35'000		35'415.00	
650.361.00	Transports publics	35'429.00		35'000		35'415.00	
651	Entreprises de trafic local	16'205.90		12'000			
651.365.00	Transports nocturnes	3'533.00					
651.365.10	Transports touristiques	12'672.90		12'000			
652	Transport en montagne	33'800.00		33'300		35'498.30	
652.365.00	Transports touristiques					2'198.30	
652.365.10	Remboursement crédit LIM Téléphérique	33'800.00		33'300		33'300.00	
698	Autres tâches relatives au trafic	1'004'632.95	70'900.00	1'043'000	150'000	1'137'927.75	71'800.00
698.301.00	Employés des travaux publics	232'905.40		370'000		236'480.10	
698.301.10	Auxiliaires des travaux publics	21'623.40		25'000		29'664.95	
698.303.00	Charges sociales			103'000			
698.303.10	CCC Sion - AVS/AI/APG/AC	15'465.15				15'137.70	
698.303.20	CIVAF - allocations familiales	7'692.95				7'505.85	
698.304.00	Rentenanstalt - LPP	20'591.65				18'464.00	
698.305.00	Bâloise - LAA					855.25	
698.305.01	SUVA - LAA	6'236.30				2'309.60	
698.305.10	CPT - CM indemnités journalières	1'520.20				4'303.00	
698.331.00	Patrimoine administratif - amort. ordin.	698'597.90		545'000		823'207.30	
698.434.00	Prestations de services facturées				60'000		
698.490.01	Frais de personnel imputés (exploit.)		70'900.00		90'000		71'800.00

	Comptes 2006		Budget 2006		Comptes 2005		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
7	Protection et aménag. de l'environnement	2'199'742.45	1'829'391.55	2'048'350	1'748'300	2'146'231.10	1'863'349.30
700	Approv. et alimentation en eau potable	823'632.98	603'263.55	685'400	590'000	724'911.80	596'099.90
700.301.00	Personnel station des Planards	16'792.50		18'000		26'999.95	
700.303.00	Charges sociales			3'600			
700.303.10	CCC Sion - AVS/AI/APG/AC	1'047.95				1'684.60	
700.303.20	CIVAF - allocations familiales	520.60				837.10	
700.304.00	Rentenanstalt - LPP	1'336.20				4'644.35	
700.305.01	SUVA - LAA	367.95				506.65	
700.314.00	Entretien du réseau d'eau	271'109.07		105'000		183'305.00	
700.314.01	Exploitation de la station des Planards	19'655.05		28'000		32'470.80	
700.319.00	TVA s/service d'eau	1'382.70		600		616.55	
700.331.00	Patrimoine administratif - amort. ordin.	266'274.45		294'500		253'626.55	
700.390.00	Frais de personnel imputés (admin)	21'000.00		53'700		44'100.00	
700.390.01	Frais de personnel imputés (exploit.)	27'300.00					
700.391.00	Intérêts passifs imputés	196'846.51		182'000		176'120.25	
700.434.00	Taxe annuelle d'eau		603'263.55		590'000		596'099.90
710	Assainissement des eaux usées	167'197.28	537'027.75	189'850	525'000	285'822.55	529'562.70
710.314.00	Entretien du réseau des égouts	80'013.90		60'000		61'357.35	
710.319.00	TVA s/service d'égouts	22'510.55		19'000		19'286.15	
710.331.00	Patrimoine administratif - amort. ordin.	25'771.30		54'600		160'775.50	
710.390.00	Frais de personnel imputés (admin)	19'500.00		38'250		26'200.00	
710.390.01	Frais de personnel imputés (exploit.)	4'500.00					
710.391.00	Intérêts passifs imputés	14'901.53		18'000		18'203.55	
710.434.00	Taxe annuelle d'égouts		537'027.75		525'000		529'562.70
711	Station d'épuration des eaux usées	237'625.00		260'000		250'000.00	
711.352.00	Step de Granges	237'625.00		260'000		250'000.00	
720	Traitement des déchets	548'301.34	604'157.85	430'100	590'000	513'010.05	593'341.00
720.301.00	Personnel des déchetteries	27'126.40		26'000		26'364.40	
720.303.00	Charges sociales			2'900			
720.303.10	CCC Sion - AVS/AI/APG/AC	1'692.65				1'645.30	
720.303.20	CIVAF - allocations familiales	840.95				817.20	
720.305.01	SUVA - LAA	594.65				494.80	
720.314.00	Frais d'exploitation des déchetteries	174'527.35		110'000		161'415.65	
720.318.00	Enlèvement des ordures ménagères	124'695.70		99'000		107'477.95	
720.318.10	Enlèvement des bennes papiers et verres	36'798.60		41'000		38'228.75	
720.319.00	TVA s/service d'hygiène	21'479.30		21'000		20'787.05	
720.331.00	Patrimoine administratif - amort. ordin.	55'000.00		35'000		60'000.00	
720.390.00	Frais de personnel imputés (admin)	18'000.00		49'200		54'300.00	
720.390.01	Frais de personnel imputés (exploit.)	39'100.00					
720.391.00	Intérêts passifs imputés	48'445.74		46'000		41'478.95	
720.434.00	Taxe annuelle enlèvement des ordures		604'157.85		590'000		593'341.00
721	Usine d'incinération des déchets	218'406.05		275'000		233'262.40	
721.352.00	UTO - Uvrier	218'406.05		275'000		233'262.40	
740	Cimetières, crématoires et columbariums	14'009.70	2'750.00	22'000	1'800	30'161.60	2'500.00
740.301.00	Personnel d'entretien cimetières	4'234.90		11'000		15'037.75	
740.303.00	Charges sociales			2'500			
740.303.10	CCC Sion - AVS/AI/APG/AC	264.05				938.50	
740.303.20	CIVAF - allocations familiales	131.35				466.20	
740.305.01	SUVA - LAA	70.30				340.50	
740.314.00	Entretien chapelle ardente Chalais	479.65		1'000		706.65	
740.318.00	Frais d'inhumation	8'829.45		7'500		12'672.00	
740.427.00	Locations de la chapelle ardente		1'300.00		900		1'050.00
740.434.00	Cimetière - concessions et inhumations		1'450.00		900		1'450.00
750	Correction des eaux	39'665.35	8'000.00	24'000	9'500	18'081.10	14'097.20
750.314.00	Entretien canaux et torrents	39'665.35		24'000		18'081.10	
750.427.00	Redevances du dépotoir de la Réchy		2'000.00		2'000		2'000.00
750.461.00	Subsides entretien canaux et torrents		6'000.00		7'500		12'097.20
790	Aménagement du territoire	39'150.45	74'192.40	17'000	32'000	27'917.50	127'748.50
790.318.00	Frais de mise à l'enquête publique	39'150.45		17'000		27'917.50	
790.430.00	Taxes compensatoires de densité		-15'000.00				11'100.00
790.431.00	Permis de construire		74'592.40		30'000		63'748.50
790.437.00	Amendes de constructions		14'600.00		2'000		52'900.00
792	Construction de logements	99'342.50		100'000		50'607.30	
792.366.00	Rénovation des vieilles bâtisses	99'342.50		100'000		50'607.30	
798	Tâches non ventilées	12'411.80		45'000		12'456.80	
798.331.00	Patrimoine administratif - amort. ordin.	12'411.80		45'000		12'456.80	

	Comptes 2006		Budget 2006		Comptes 2005	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
8 Economie publique	250'768.50	307'490.60	261'650	293'600	177'284.60	306'021.90
800 Agriculture	65'748.55	27'442.10	71'950	28'600	40'588.25	28'646.75
800.301.00 Inspecteur du bétail	583.90		500		615.95	
800.303.00 Charges sociales			50			
800.303.10 CCC Sion - AVS/AI/APG/AC	33.30				35.30	
800.303.20 CIVAF - allocations familiales	16.55				17.55	
800.305.00 Bâloise - LAA	1.10				1.15	
800.313.00 Trait. "ver de la grappe"	15'868.50		24'000		24'038.35	
800.314.00 Charges écuries commun. de Vercorin	585.20		100		282.55	
800.365.00 Améliorations agricoles Zamplan-Crétillo	12'520.00		10'000		11'607.40	
800.366.00 Insémination artificielle	1'140.00		2'300		3'990.00	
800.366.01 Subvention aux constructions agricoles	35'000.00		35'000			
800.427.00 Locations écuries commun. de Vercorin		3'600.00		3'600		5'533.00
800.436.00 Facturations ver de la grappe		23'842.10		25'000		23'113.75
801 Irrigation	4'284.00		6'000		5'952.00	
801.312.00 Droits d'eau	4'284.00		6'000		5'952.00	
810 Sylviculture en général	-8'048.35		2'000		490.00	
810.318.00 Bourgeoisie part au garde forestier	683.55		2'000		490.00	
810.363.00 Halle du Triage Forestier	-8'731.90					
830 Société de développement	81'100.65		69'500		60'415.15	
830.364.00 Promotion touristique SAT	6'800.00		9'800		7'325.00	
830.364.01 Bureau de l'OT Vercorin	25'000.00		25'000		10'800.00	
830.364.02 Frais pour l'OT Vercorin	31'100.65		16'500		17'490.15	
830.364.03 Animations touristiques	18'200.00		18'200		24'800.00	
839 Autres sociétés	79'737.80		70'200		42'054.70	
839.318.00 Ouverture piste de fonds	4'226.70		6'000		6'206.85	
839.318.01 Définition de la politique touristique	36'775.10		30'000		5'380.00	
839.365.00 Participation à Pro-Lavioz	38'736.00		34'200		30'467.85	
840 Industrie, artisanat et commerce	11'715.50		12'000		11'715.50	
840.352.00 Participation à Sierre Région	11'715.50		12'000		11'715.50	
860 Electricité		280'048.50		265'000		277'375.15
860.411.00 Concessions et redevances hydrauliques		74'196.85		65'000		66'014.05
860.422.00 Energie gratuite ristourne SIESA		205'851.65		200'000		211'361.10
898 Tâches non ventilées	16'230.35		30'000		16'069.00	
898.331.00 Patrimoine administratif - amort. ordin.	16'230.35		30'000		16'069.00	

	Comptes 2006		Budget 2006		Comptes 2005		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
9	Finances et impôts	825'913.47	8'268'925.13	750'731	8'083'551	596'730.62	7'486'435.10
900	Impôts personnes physiques	34'459.35	6'851'261.00	19'300	7'202'000	25'496.15	6'713'712.30
900.340.00	Impôt sur immeubles bâtis Art. 188	29'459.35		14'500		19'869.15	
900.341.00	Part cantonale à l'impôt sur les chiens	5'000.00		4'800		5'627.00	
900.400.00	Impôt sur le revenu		5'646'279.30		6'100'000		5'622'752.55
900.400.01	Impôt sur la fortune		642'074.40		545'000		486'279.60
900.400.02	Impôt personnel		18'742.75		21'000		18'969.30
900.400.03	Impôt prélevé à la source		72'604.85		100'000		169'427.50
900.400.04	Impôt forfaitaire		93'530.45		28'000		35'111.70
900.400.90	Remises d'impôts		-26'141.75		-15'000		-2'344.20
900.402.00	Impôt foncier des personnes physiques		261'834.30		285'000		268'205.90
900.402.02	Impôt s'immeubles bâtis Art. 188		77'089.65		56'000		45'576.90
900.403.00	Impôt sur les gains immobiliers		42'940.75		40'000		43'631.75
900.405.00	Impôt sur les successions et donations		8'646.30		30'000		13'048.30
900.406.00	Impôt sur les chiens		13'660.00		12'000		13'053.00
901	Impôts personnes morales	18'745.35	587'952.25	6'000	292'500	2'795.15	242'131.80
901.318.00	Impôt cantonal	18'745.35		6'000		2'795.15	
901.401.00	Impôt sur le bénéfice		314'728.55		140'000		114'775.65
901.401.01	Impôt sur le capital		136'244.10		70'000		70'969.30
901.402.00	Impôt foncier des sociétés		136'979.60		82'500		56'386.85
920	Péréquation financière	46'231.55	252'167.00	46'231	255'911	46'231.00	250'931.75
920.341.00	Péréquation financière	46'231.55		46'231		46'231.00	
920.444.00	Péréquation financière		252'167.00		255'911		250'931.75
940	Intérêts	615'792.77	541'721.98	464'200	297'500	415'517.82	265'489.25
940.321.00	Intérêts des dettes à court-terme	111'699.96		80'000		54'761.27	
940.322.00	Intérêts des dettes à long terme	394'368.98		376'000		359'549.55	
940.329.00	Intérêts rémunérateurs	29'068.55		8'000		1'390.85	
940.329.01	Intérêts et escomptes accordés	80'655.28		200		-183.85	
940.420.00	Intérêts des C/C et des placements à vue		127.35				
940.421.00	Intérêts de retard et frais récupérés		271'318.70		45'000		16'697.40
940.422.00	Rendement des titres		10'082.15		6'500		12'989.10
940.491.00	Intérêts passifs imputés		260'193.78		246'000		235'802.75
942	Immeubles du patrimoine financier	3'536.40	35'640.00	5'000	35'640	1'433.40	14'170.00
942.314.00	Charges de l'immeuble La Forge	3'536.40		5'000		1'433.40	
942.423.00	Locations du bâtiment de La Forge		35'640.00		35'640		14'170.00
998	Tâches non ventilées	107'148.05	182.90	210'000		105'257.10	
998.330.01	Pertes sur débiteurs	56'853.10		160'000		62'569.20	
998.331.00	Patrimoine administratif - amort. ordin.	50'294.95		50'000		42'687.90	
998.424.00	Actes de défauts de biens récupérés		182.90				

COMPTE DES INVESTISSEMENTS 2006

Investissements 2006		Montant	Cptes	Budget
Autorité générale		Dépenses		20'000.-
		Recettes		
Locaux de l'administration, Chalais	Réfection des bureaux, des salles de conférences et des guichets			20'000.-
Sécurité publique		Dépenses	254'048.70	25'000.-
		Recettes	-72'074.05	
Pompiers, Chalais	Achat d'un véhicule de 1ère intervention			25'000.-
	Subvention de l'Etat du Valais			
Mensurations	Mensurations fédérales, lots VII et VIII		119'343.35	
Mensurations	Mensurations fédérales, lots V et VI		134'705.35	
Mensurations	Mensurations fédérales, lots VI, part des privés		-72'074.05	
Enseignement et formation		Dépenses	75'391.45	
		Recettes		
SPC	Réfection extérieure (solde travaux 2005)		75'391.45	
Culture, loisirs et culte		Dépenses	867'902.28	625'000.-
		Recettes	-170'000.00	-120'000.-
Zone de Bozon, Chalais	Troisième étape + couvert communal		867'902.28	600'000.-
	Subventions		-170'000.00	-120'000.-
Bibliothèque communale, Chalais	Achat du mobilier			25'000.-
Santé		Dépenses		
		Recettes		
Prévoyance sociale		Dépenses	700'000.00	725'000.-
		Recettes		
Crèche communale, Chalais	Paiement des deux dernières tranches à l'Association Beaulieu		700'000.00	700'000.-
	Achat du mobilier			25'000.-
Trafic		Dépenses	648'280.60	531'000.-
		Recettes	-240'000.00	-401'000.-
Rue du Téléphérique	Dernière étape		388'627.40	215'000.-
Impasse des Marolli, Chalais	Construction de 170m de route		8'449.95	40'000.-
	Participation des tiers			
Chemin du Désertet, Vercorin	Réfection et reprise de la route par la commune			100'000.-
	Participation des tiers			
Route de l'Eglise et du Tombec, Chalais	Sécurisation aux abords du Centre scolaire			20'000.-
Rue des Moulins, Réchy	Construction d'un mur sur 5m et pose d'une barrière de sécurité			36'000.-
	Participation cantonale			
Rte de la Crevache, Vercorin	Construction d'un mur sur 20m, à la hauteur du chalet de M. Felber			30'000.-
Rte agricole s/Bisse, Vercorin	Achat de terrain			30'000.-
Rte Zamplans-Crétilons, Chalais	Achat de terrain départ rte côté ouest			10'000.-
Rte sous le Bisse, Vercorin	Travaux de finition		56'733.25	
	Participation des tiers		-240'000.00	-401'000.-
Parkings et circulation à Vercorin	Etude du parking à l'entrée de Vercorin, de la place des Avouinettes et des circulations			50'000.-
Eclairage public	Sur l'ensemble de la commune		98'705.95	
Routes, Chalais	Réfection des routes à l'intérieur de Chalais		92'160.55	
Divers	Rte de Loevatir et signalisation		3'603.50	

Investissements 2006		Montant	Cptes	Budget
Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égout, déchets		Dépenses	639'910.90	1'097'000.-
		Recettes	-405'136.05	-458'000.-
Réseau d'irrigation, Chalais, Réchy	Etude d'un réseau d'irrigation pour les villages de Chalais et de Réchy			30'000.-
Zamplans - Créteilons, Chalais	Réalisation de conduites industrielles en parallèle avec Sierre-Energie		310'998.95	702'000.-
	Part des AF et des privés		-135'000.00	-360'000.-
PGEE (plan général d'évacuation des eaux)	Phase d'étude			80'000.-
	Subsides du canton et de la confédération		-55'717.00	-58'000.-
Remembrement Harroz-supérieur, Chalais	Etude du remembrement		5'842.15	10'000.-
Remembrements Grampraz est et ouest, et Zittes	Phase d'avant projet		6'569.65	15'000.-
Bisse des Marais	Renforcement du lit du bisse des Marais sous la rte de Vercorin			60'000.-
Rtes de l'Eglise et du Tombec, Chalais	Remplacement partiel de la conduite d'eau sur 240m et pose d'une conduite d'eaux claires (Extension du réseau de gaz par Sierre-Energie)			150'000.-
Achats de terrains			54'211.30	50'000.-
Taxes des services publics	Taxes facturées pour les raccordements au réseau d'eau		-104'674.10	-20'000.-
	Taxes facturées pour les raccordements au réseau d'égouts		-109'744.95	-20'000.-
Télégestion	Télégestion du réseau d'eau potable		25'322.85	
Eau potable	Réseau de distribution d'eau potable		169'626.75	
Egouts	Réseau des égouts		61'233.25	
Divers	Etude d'aménagements publics		6'106.00	
Economie publique et services industriels		Dépenses	16'230.35	25'000.-
		Recettes		
Tourisme	Investissements touristiques		16'230.35	25'000.-
Finances et impôts		Dépenses	80'294.95	90'000.-
		Recettes		
Bâtiment de la Forge	Construction des places de parc et rénovation des caves		80'294.95	40'000.-
Investissements non attribués				50'000.-
Investissements bruts			3'282'059.23	3'138'000.-
Recettes brutes			-887'210.10	-979'000.-
Investissements nets			2'394'849.13	2'159'000.-

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Administration communale

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter le secrétariat communal.

**ATTENTION
CHANGEMENT
D'HORAIRE !**

Le secrétariat communal est maintenant ouvert tous les lundis, mercredis et vendredis matin de 8 h à 12 h ou sur rendez-vous au 027 459 11 11.

Case postale 22
3966 Chalais

Tél. 027 459 11 11
Fax 027 459 11 00

chalais@chalais.ch
www.chalais.ch

Déchetteries

Déchetterie de Chalais

M. Emmanuel PERRUCHOUD

Déchetterie de Vercorin

M. Jean-Bernard DEVANTHERY

Dépôt des huiles usées, matériaux encombrants, pneus, frigos, ferraille et déchets végétaux.

	Été dès le 15 mars	Hiver dès le 15 novembre
Lundi	16 h à 19 h	
Mercredi	16 h à 19 h	13 h à 15 h
Samedi	10 h à 12 h 13 h à 15 h	10 h à 12 h



Bon été!

Photo: Jean-Claude Filliez